



# CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

## Séance du 15 janvier 2026

### ORDRE DU JOUR

- 1. Élections partielles du Bureau**
- 2. Délégations de pouvoirs et habilitations financières**
- 3. Point d'actualité**
- 4. Présentation de la feuille de route DG 2026**
- 5. Point financier**
- 6. Projets de délibérations, conventions, partenariats**
- 7. Patrimoine et dossiers immobiliers**

### 1. Élections partielles du bureau

Suite à l'élection partielle du bureau, la composition du conseil d'administration devient :

Président de la CCAS : Anthony JUAN (CGT)

Secrétaire Général et Admin. Délégué : Samuel PYL TILLET (CGT)

Secrétaire Général Adjoint : Olivier GLORIAN (CFE)

Trésorier Général : Cédric THUDEROZ (CGT)

Trésorière Générale Adjointe : Delphine IDIER (CGT)

1<sup>er</sup> Vice-Président : Rodolphe LACOURCELLE (CGT)

2<sup>e</sup> Vice-Président : Florent LATREILLE (CFE)

3<sup>e</sup> Vice-Président : Vincent RODET (CFDT)

4<sup>e</sup> Vice-Président : Stéphanie PAWELCZYK (FO)

5<sup>e</sup> Vice-Président : Aude GESTIN (CFDT)

### 2. Délégations de pouvoirs et habilitations financières

Pouvoirs du Président : La délibération soumise au vote du Conseil d'Administration habilitera le Président du Conseil d'Administration, à un certain nombre de compétences pour la durée de son mandat.

### FO Énergie S'ABSTIENT

Pouvoir du Directeur Général : La délibération soumise au vote du Conseil d'Administration donne au Directeur Général de la CCAS, la charge de veiller et d'assurer la parfaite exécution des orientations du Conseil d'Administration et des directives du président.

### FO Énergie S'ABSTIENT

Habilitations financières : La délibération soumise au vote du Conseil d'Administration se prononce sur les délégations de pouvoirs et les habilitations financières et disciplinaires.

### FO Énergie S'ABSTIENT

FO Énergie fait le choix de l'abstention sur ces délibérations dans un esprit de responsabilité, afin de préserver la continuité et le bon fonctionnement des activités sociales. La délégation FO Énergie demeurera pleinement attentive au suivi financier et continuera d'agir avec vigilance pour la défense des intérêts des bénéficiaires.

### 3. Point d'actualité

Le Groupe de pilotage du Festival d'Énergies propose de soutenir, par la vente des bracelets d'accès au festival, trois associations.

Il s'agira de reverser pour la vente de chaque bracelet :

- 1 € à l'Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés de Palestiniens et les villes Françaises, AJPF (<https://www.ajpf-asso.fr>),
- 1 € à la Fédération Nationale Solidarité Femmes, FNSF contre les violences faites aux femmes (<https://solidaritefemmes.org>) et
- 1 € à l'association Handy Utopie pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap (<https://handyutopie.fr>).

### FO VOTE CONTRE

#### 4. Présentation de la feuille de route DG 2026

La feuille de route 2025-2026 est jugée solide, crédible et conforme aux exigences institutionnelles, car elle s'appuie sur les orientations du CA de la CCAS, les recommandations de la Cour des comptes, les enquêtes bénéficiaires et salarié(e)s, ainsi que sur les contraintes externes. Elle assume clairement une continuité stratégique, les objectifs 2026 prolongeant les chantiers déjà engagés.

Cette crédibilité repose notamment sur un pilotage renforcé (tableaux de bord, revues de performance, cartographie des risques, contrôle interne) et sur la déclinaison de chaque objectif en actions concrètes. Pour FO, la CCAS est ainsi passée d'une logique essentiellement distributive à une logique pilotée, en phase avec les attentes institutionnelles.

Cependant, FO alerte sur une feuille de route trop dense, couvrant quasiment l'ensemble du champ d'action de la CCAS (7 objectifs), ce qui rend la hiérarchisation des priorités difficile. Le sentiment exprimé est que «tout est prioritaire», avec un risque de dilution stratégique. Le pilotage par plaques apparaît en outre complexe, tant pour les CMCAS que pour les équipes de terrain, avec un risque réel de surcharge.

Plusieurs chantiers sensibles sont peu traités ou seulement évoqués : la capacité des équipes à absorber les transformations, les transformations RH et SI, les renégociations avec les CMCAS, les réorganisations patrimoniales, ainsi que l'alourdissement des exigences de pilotage et de reporting. FO exprime des inquiétudes sur l'écart possible entre l'ambition stratégique et la capacité réelle d'exécution, le document mettant davantage l'accent sur les outils que sur le rythme, la charge de travail et l'accompagnement du changement.

Enfin, FO souligne un discours très structuré institutionnellement mais peu incarné du point de vue des bénéficiaires, avec un contrat social implicite insuffisamment explicité dans un contexte de ressources contraintes. Les 80 ans de la CCAS sont mentionnés mais peu mobilisés comme levier stratégique. La renégociation des contrats avec les CMCAS constituera, pour FO, un test majeur et particulièrement difficile.

**Conclusion FO :** une feuille de route robuste et alignée sur les exigences institutionnelles, mais qui gagnerait à être davantage priorisée, mieux ajustée à la capacité de transformation réelle de l'organisation, et plus centrée sur la perception et les attentes des bénéficiaires, tout en clarifiant le récit collectif sur ce que la CCAS veut préserver, transformer ou abandonner.

## 5. Point financier

Le reporting à fin novembre 2025 montre une situation financière globalement saine, portée par une trésorerie robuste et un résultat net positif, mais masque des déséquilibres structurels persistants sur les activités cœur (vacances et restauration).

Les enjeux principaux pour 2026 portent sur :

- la reconquête des volumes,
- l'adaptation des modèles économiques des activités déficitaires,
- et la poursuite de la maîtrise des charges fixes, notamment de personnel.

## 6. Projet de délibérations, conventions, partenariats

La CCAS souhaite formaliser un partenariat avec le Comité des Amis du Mouvement des Sans-Terre et de l'École Nationale Florestan Fernandes. Sur la période 2026-2028, les deux parties s'engagent à déployer un plan d'action commun autour de valeurs partagées, notamment l'égalité des genres, l'éducation populaire, l'agroécologie et la solidarité internationale.

### FO VOTE CONTRE

Sur proposition de la Commission Activités Culturelles du 6 janvier 2026, la CCAS approuve la conclusion d'une convention de partenariat national entre la CCAS et l'association Filmer le travail. Le festival Filmer le Travail est un rendez-vous annuel à Poitiers dédié à la réflexion sur le travail contemporain, à travers le cinéma, les arts et le débat public avec un engagement financier pour la CCAS de 5000 €.

### FO VOTE CONTRE

Sur la période 2026-2027-2028, la CCAS et la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) s'engagent à déployer un plan d'action commun fondé sur leurs valeurs partagées : le droit au sport pour toutes et tous, l'émancipation par la culture, les loisirs et le sport, ainsi que la solidarité internationale. Cette coopération s'inscrit dans une convention structurée autour de quatre axes prioritaires : les solidarités internationales, l'accès au sport, les vacances, loisirs et culture, et la formation.

### FO VOTE CONTRE

Sur la base des propositions formulées par la Commission des activités culturelles lors de sa séance du 6 janvier 2026, le Conseil d'Administration approuve les orientations Act'Ethiques pour la période 2027-2030, telles que détaillées en annexe. Celles-ci portent sur les thématiques suivantes : les mémoires collectives, nos amis les humanoïdes, nous – l'espèce animale – et l'inclusivité.

### FO VOTE POUR

## 7. Patrimoine et dossiers immobiliers

### Merlimont :

- Etude des conditions de réalisation par le maître d'œuvre d'études de diagnostic architectural des existants (DIAG) et les études d'esquisse (ESQ), hors lots techniques;
- Attribution à la CCAS, dans ce cadre contractuel, la qualité de maître d'ouvrage exclusif, et donc de cocontractant du maître d'œuvre;
- Fixation des conditions de partage des coûts financiers entre la CCAS et Artès, à raison de 50 % du coût total TTC chacun, soit 7560 € TTC, pour une prestation établie au total à 15120 € TTC.

### FO VOTE POUR

## **Renouvellement de la literie :**

La Commission Patrimoine du 8 janvier 2026 s'est prononcée favorablement au sujet de la planification du renouvellement de la literie de 14 villages vacances majeurs sur 5 ans présentée par la Direction de l'Offre. Le détail est présenté en annexe.

Ces travaux sont d'un montant de :

- 914 530,43 € en 2026 dans le cadre d'un plan de 3 524 864,84 € sur 5 ans.

## **FO VOTE POUR**

### **Cap d'Agde :**

La Commission Patrimoine du 8 janvier 2026 s'est prononcée favorablement au sujet des demandes de travaux d'investissements présentées par la Direction de l'Offre. Le détail est présenté en annexe.

Le Conseil d'Administration donne son accord sur proposition de la commission patrimoine de réaliser seulement dans un premier temps, les travaux indispensables visant la labérisation «Clef Verte» du Cap d'Agde.

Ces travaux sont d'un montant de : 300 553,83 €.

## **FO VOTE POUR**

**FO Énergie réaffirme son attachement à la rénovation et à l'entretien du patrimoine des bénéficiaires des activités sociales.**

**Ces investissements sont indispensables pour garantir des conditions d'accueil, sûres et pérennes aux agents et à leurs familles. Ils participent pleinement à l'attractivité du statut, à la préservation du patrimoine social des IEG et au respect des engagements historiques de la branche.**

**FO Énergie soutient donc toute politique visant à maintenir, moderniser et valoriser ce patrimoine, dans une logique de long terme, au service des agents et sans remise en cause de leurs droits.**

**Prochain Conseil d'Administration le 26 mars 2026**

**L'équipe du secteur activités sociales se tient à votre disposition :**

**secteur.activitessociales@fnem-fo.org**